

I. Edito

III. Actualités

V. Installation

VI. Adhérer

VII. Filières

VIII. Vie du réseau

- ✓ **Demain je m'associe**
2 mars
- ✓ **Congrès National JA**
Du 6 au 8 juin
- ✓ **Fête de l'agriculture**
26 et 27 août



Ce document est imprimé
par MSA Portes de Bretagne

Chers adhérents, chères adhérentes,

Bonjour,

Installé en production de viande bovine et céréales sur la commune de Pacé, j'ai d'abord été administrateur stagiaire à JA35 en 2018, avant d'avoir été élu secrétaire général depuis mars 2022.

Le conseil d'administration JA 35 mène de nombreux projets et agit pour défendre tous les types d'agriculture et défendre des installations qui soient viables, vivables et transmissibles.

Néanmoins, à l'heure du bilan de fin d'année, le conseil d'administration a parfois l'impression de n'être pas suffisamment soutenu et de ne pas avoir de reconnaissance de la part de ses adhérents pour le travail mené au quotidien pour les défendre et défendre le métier. Pour cette nouvelle année qui commence, **restons donc unis pour défendre nos idées ! Et de l'unité nous en aurons besoin en 2023 car les enjeux vont être nombreux.**

En tant que responsable foncier JA Bretagne, je suis très impliqué dans la nouvelle écriture du SDREA qui arrive pour 2023, avec les défis pour la profession que cela induit. Les enjeux vont être d'installer de futurs agriculteurs et non des exploitants du weekend, et de faire en sorte que les différentes agricultures trouvent leur place. Nous serons donc vigilants et agirons dans ce sens.

Autre sujet d'actualité : la sécheresse. Nous, les JA, sommes surpris que nos cantons ne se mobilisent pas davantage pour qu'on travaille ensemble afin d'apporter des solutions et ce avant que certains nous obligent à suivre leur position. Nous espérons vous voir à nos côtés pour réfléchir à cette question qui va être de plus en plus omniprésente.

En conclusion, cette nouvelle année qui arrive s'annonce cruciale pour l'agriculture, au vu des nombreux changements à venir, on compte donc sur vous pour être présents.

On vous attend également nombreux pour participer aux différents manifestations et projets à venir : l'AG JA 35, la Fête de l'Agriculture, le Congrès JA National, ainsi que pour assister aux CA. Nous vous accueillerons avec plaisir !



Bonne année !

~ Pierre BERTHELOT ~

C'EST PARTI, JE SUIS INSTALLÉ !
MAINTENANT, **JE VEUX**

Rejoindre un groupe CETA pour

- + de performance économique et technique
- + de conseil indépendant
- + d'innovation et d'évolution des pratiques
- + de formation aux côtés d'agriculteurs expérimentés

Et aussi des **Groupes Spécialisés**

- Semis Direct et TCS
- Grands Troupeaux
- Robot de traite
- Santé naturelle
- Méthanisation
- Génisses

Formule découverte !

6 mois gratuits
Accompagnement individuel
Tous les services du CETA

Optimiser
Oser



Plus de 50 groupes
Conventionnels et Bio



LAIT

PORC

CULTURE

Et bien d'autres services !

Flash Techniques, Espace privé en ligne,
Conseil Stratégique, groupes WhatsApp...

Contactez-nous ! contact@ceta35.fr – 02 99 13 19 90 – www.ceta35.fr



L'expert-comptable
créateur de réussites

8 agences en Ile-et-Vilaine,
retrouvez-nous près de chez vous.

cogedis.com
09 70 81 38 69



PRINCE de BRETAGNE

Défendons le goût du frais



La fête de l'agriculture 2023 : C'est lancé !

Les JA du canton de Janzé ont débuté depuis début octobre les préparatifs de la 68ème édition de la Fête de l'agriculture.



Téléthon :

1ère action de promotion de la fête

Comme chaque année, JA 35 était présent au Téléthon, Place de la Mairie, à Rennes. Pour cette édition 2022 qui s'est déroulée le samedi 3 décembre, ce sont les JA de Janzé qui sont venus animer le stand et promouvoir la fête. Grâce à cette action, c'est la somme de 233€ que JA a pu verser au téléthon.



RENDEZ-VOUS LES 26 ET 27 AOUT PROCHAIN À AMANLIS POUR CETTE NOUVELLE EDITION !

Agriavenir : c'est parti pour la session 2022-2023 !

La nouvelle session de formation AgriAvenir, coordonnée par JA35, vient de commencer avec 13 participants.

La première journée a eu lieu le 7 décembre et a été l'occasion d'étudier l'histoire et le fonctionnement des OPA qui entourent la vie des exploitations pour mieux les connaître.

La suite de la session est prévue entre janvier et mars, avec des modules pour apprendre à communiquer et répondre aux médias, ainsi que pour découvrir les acteurs clés ayant un rôle dans les politiques agricoles. En lien avec cette thématique, un voyage d'étude à Paris aura lieu, ainsi qu'un autre à Bruxelles pour clôturer en beauté cette session 2022-2023.



A vos côtés :

Les services de remplacement s'activent chaque jour pour vos accompagner et répondre à vos absences, qu'elles soient prévues ou non.

Des aides sont possibles selon le motif d'absence :

Crédit d'impôt : 50% dans la limite de 14 jours) pour partir en week-end ou en vacances.

Crédit d'impôt formation : heures passées en formation (maxi 40h/an) x SMIC. (Le crédit d'impôt s'impute sur l'impôt des sociétés ou sur le revenu).

Aide CASDAR pour la formation ou développement agricole : 112,50€/pour 7h de remplacement/jour

Congé paternité : 25 jours de remplacement dont 7 jours minimum à prendre à l'arrivée de l'enfant et les 18 autres jours à prendre dans les 6 mois suivant la naissance. La MSA prend à charge la totalité du coût du remplacement sauf CSG RDS (soit 6,70% du coût du remplacement). La demande est à faire auprès de la MSA au minimum un mois avant l'arrivée de l'enfant. Dans le cas contraire, le remplacement ne sera pas pris en charge.

Congé maternité : de 8 semaines minimum à 16 semaines de remplacement. Remplacement pouvant aller jusqu'à 34 semaines si jumeaux et 46 semaines si triplés. Le remplacement est pris en charge à 100% par la MSA.

Maladie / Accident : possibilité de souscrire au contrat collectif Groupama. Aide pouvant aller jusqu'à 110€/jour.

Aide au Répît : 7 à 14 jours. Prendre contact avec la MSA.

Selon les motifs, les remplacements peuvent être anticipés. N'attendez pas la dernière minute (ou le réglementaire).

Plus d'information sur www.servicederemplacement.fr

delourmel
AGRICULTURE
DES HOMMES DE TERRAIN



11, rue du Hil – 35230 NOYAL-CHATILLON SUR SEICHE

Tél. : 02 99 05 20 20 / www.delourmel-agriculture.com



Rejoignez-nous sur :



CERFRANCE
BROCÉLIANDE

Expertise comptable & conseil

Conseil en installation

Booster son installation avec Cerfrance !

Nous vous proposons :

Préparation à l'installation

Accompagnement par le conseiller d'entreprise sur la faisabilité et la construction du projet,
Aide à la structuration financière, juridique et sociale,
Revue de la conformité réglementaire,
Suivi des étapes : banque, Odasea, DDTM, propriétaires.

Suivi de votre installation

Comparaison de vos résultats avec le prévisionnel et l'analyse des écarts,
Suivi personnalisé avec le conseiller d'entreprise,
Accompagnement de vos projets environnement : permis de construire, ICPE, suivi annuel des documents réglementaires.

1 TABLETTE
configurée
offerte pour toute
adhésion* dans le cadre
d'une réunion club JA

*offre réservée aux jeunes agriculteurs

Contactez-nous !

02 23 48 60 60
cerfrance-broceliande.fr

Retrouvez-nous sur les
réseaux sociaux



La Dotation Jeune Agriculteur, une aide à l'installation en pleine mutation

Tous les quatre ans, la nouvelle labellisation liée à l'évolution de la Politique Agricole Commune apporte son lot de changements. Cette fois, les mesures vont être régionalisées. En ce qui concerne la DJA en Bretagne, les réflexions portent sur plusieurs points caractéristiques. La principale modification porterait sur son montant, avec l'idée de retirer les différentes modalités afin d'arriver à une DJA unique atteignant les 22 000 €. Parmi les critères d'éligibilité en cours de discussion, l'âge serait revu à la hausse et passerait peut-être de 20 à 40 ans à la place de 18-40 actuellement. La capacité agricole, aujourd'hui équivalente à un diplôme agricole de niveau IV pourrait aussi potentiellement évoluer. Le plan d'entreprise (PE), constitué lors du Plan de Professionnalisation Personnalisé, se voit aussi transformé. Il n'y aura peut-être plus besoin d'avenant pour le modifier, avec un suivi plus qualitatif tout au long du PE. L'obligation d'atteindre le SMIC en fin de PE est regrettamment remis en cause. Pour l'instant, toutes ces questions sont en négociations. Nous verrons probablement bientôt le fruit des concertations entre JA Bretagne et le Conseil Régional.

PCAE* : des évolutions à venir

Outre la DJA, les PCAE vont eux aussi évoluer en 2023. Le Conseil Régional souhaite en effet réorienter ces investissements vers des investissements dit de résilience. Aussi, les futurs appels à projet non considérés de résilience devront répondre à des conditions agroécologiques plus dures (carbone, eau, biodiversité, énergie).

A l'heure de l'écriture de cet article rien n'est encore acté, mais JA travaille pour qu'un maximum d'agriculteurs puissent continuer demain d'investir dans leurs outils.

*Plan de compétitivité et adaptation des exploitations agricoles.

~ Charles Fossé ~
Président JA Bretagne

Retour sur la soirée « Demain je m'installe »



Comme tous les ans, les JA 35 ont organisé une soirée installation, ouverte à tous. Cette année, le thème abordé était : « comment concilier son installation sur le plan privé et professionnel ? ». En effet, le besoin en temps libre hors exploitation n'est pas assez pris en compte lors de la réflexion sur un futur projet d'installation. L'intervention de deux agriculteurs, installés depuis suffisamment longtemps pour avoir un recul sur leur propre installation, a permis de répondre aux questions soulevées par les participants à la soirée. Par la suite, un atelier de calcul de temps libre et de temps de travail a été mis en place afin de sensibiliser les futurs installés à tenir compte du temps privé dont ils ont besoin lors de leurs choix à l'installation.

Cette soirée qui s'est déroulée le 24 Novembre a eu un très bon succès. Une soixantaine de participants ont répondu à l'invitation lancée par les JA 35.

~ Mathieu Rosselin ~
Membre du groupe installation

La Campagne d'adhésion 2023 est lancée !

La grande nouveauté pour 2023 : vous pourrez adhérer en ligne. Nous ne manquerons pas de donner toutes ces informations en début d'année

Pour rappel, une adhésion peut te permettre de recevoir :

- « **Les Infos des JA35** » : newsletter envoyée par mail tous les jeudis avec les dernières actualités, des points filières, les travaux menés par les élus JA 35, les actions de communication et ou encore les derniers évènements réalisés
- 4 Lettres aux adhérents par voie postale
- JA MAG : 4 numéros + un accès en ligne

Mais également :

- Des réseaux sociaux en temps réel
- Le site internet des JA35 : www.ja35.bzh



Pourquoi adhérer ?



Rencontrer de nouvelles personnes et créer un réseau professionnel et amical

Appartenir à un groupe de jeunes

Partager les valeurs communes et agir en faveur de l'agriculture

Rompre l'isolement et la solitude

Soutenir le renouvellement des générations

Etre invité aux groupes de travail, aux AG, aux événements JA

Participer aux formations, concours, mois-batt-show, mobilisations, etc...

Accéder aux informations, être soutenu en cas de besoin (contrôle administratif, CDOA..)



Association GEDA35

La force du groupe

PAR les agriculteurs, POUR les agriculteurs

DES GROUPES INNOVANTS
 AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS
 MÉDECINES ALTERNATIVES
 AUTONOMIE ALIMENTAIRE
 BIEN-ÊTRE DE L'ÉLEVEUR ET BIEN-ÊTRE ANIMAL
 PAIEMENT DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

DES GROUPES FÉMININS
 VITRE // CHATEAUGIRON
 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ // PACÉ

TOUS LES MÊMES OBJECTIFS

ÊTRE MAÎTRES DE SES PROJETS DE GROUPE
 OSER INNOVER SUR NOS FERMES
 DÉVELOPPER ET PARTAGER NOS COMPÉTENCES
 PRODUIRE PAR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT
 ÉVITER L'ISOLEMENT DES AGRICULTEURS

NOS ACTIONS ?
 Formations techniques à la demande des adhérents
 Essais et expérimentations
 Journées d'échanges et de réflexion
 Échanges et journées d'accueil citoyen (public scolaire, élus, institutions...)

INFOS:
 07.51.60.94.79
 fdgeda35@gmail.com



Environnement

L'élaboration du PAR (programme d'actions régional nitrates) est toujours en cours en ce début d'année et la profession agricole continue d'en poursuivre le boycott, ceci toujours dans l'esprit de ne pas servir de simple caution aux éléments qui le constituent de par sa présence.

La profession agricole voulait cependant faire évoluer ce dispositif et les contraintes réglementaires qu'il impose, et a donc décidé de saisir cette opportunité pour mener une expérimentation afin de montrer que d'autres méthodes et du bon sens agricole peuvent eux aussi conduire à améliorer et à pérenniser notre environnement.

L'expérimentation va ainsi être menée sur 2 de nos territoires bretons qui sont le bassin versant du Semnon et des masses d'eau du golfe du Morbihan-Ria. C'est sous forme d'appel à projet « Innov'azote » que se traduit ce dispositif. **Ce sera à nous d'être force de proposition dans l'élaboration de ce projet.**

Les chartes phyto riverains sont (pour le moment) toujours d'actualité et disponibles sur le site de la préfecture. **Sachez que votre participation lors des consultations publiques n'a pas été vaine !** elle nous a permis d'obtenir comme moyen de prévenance l'utilisation de notre gyrophare lors de l'application de produit phytopharmaceutiques.

~ Florian Denais ~
Responsable environnement JA 35

Lait

Le Groupe Lait JA Bretagne et Pays de la Loire s'est réuni le 7 décembre à Rennes pour échanger sur les actualités et les perspectives de la filière. Le sujet des négociations commerciales a été abordé notamment concernant les GMS et le niveau d'application de la loi EGalim. Plusieurs ateliers ont été organisés pour chercher des solutions de résilience à certaines problématiques environnementales ainsi que pour améliorer la viabilité et vivabilité des fermes lors de l'installation.

En est ressorti, la volonté de simplifier les démarches administratives liées aux outils carbone, d'organiser des rencontres avec les assos environnementales, d'améliorer l'adaptabilité des systèmes grâce à des outils de simulation des impacts climatiques sur la ferme (ex : quelle résilience / adaptabilité de mon système en cas d'épisode de grêle / sécheresse d'été / de printemps : plusieurs événements cumulés).

Pour atteindre des installations plus viables, il faut nécessairement plus de réactivité dans les indicateurs, mieux choisir l'entreprise à l'installation, avoir au moins deux expertises au moment de la transmission pour le jeune et non pas uniquement la proposition du comptable (du cédant), mieux prendre en compte le temps nécessaire à chacun pour la vie personnelle et le résultat de la calculatrice temps de travail, réduire la pénibilité grâce à l'automatisation.

Chasse

En 2023, une nouvelle session pour passer le permis de chasse, dédiée aux JA, va être mise en place au printemps 2023. Une vingtaine de JA ont déjà répondu présents.

Plus d'information auprès du bureau JA 35.



Beaucoup de convivialité dans les cantons

Canton de Guichen



Canton de Janzé



Canton de Louvigné du désert



Le conseil d'administration JA35 vous souhaite tous leurs
meilleurs vœux !

★ BONNE ANNÉE ★

